RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

Présentation de la forêt de Sénart et de ses enjeux

Jeudi 30 novembre 2023 – Montgeron

Franck SAINTIPOLY, Responsable de l'unité territoriale Brie Boisée - Sénart
Agence Ile-de-France Est, Office National des Forêts

ORDRE DU JOUR

- ✓ **L'ONF**
- ✓ **La forêt domaniale de Sénart, présentation**
- ✓ **Quelle concertation sur le territoire**
- ✓ **Quel devenir pour la forêt de Sénart:**
  - ✓ *La forêt d'hier (en salle)*
  - ✓ *La forêt d'aujourd'hui (en forêt)*
  - ✓ *Quelle forêt pour demain (en forêt)*

L’Office national des Forêts

Ses missions, son organisation locale…

L'Office National des Forêts

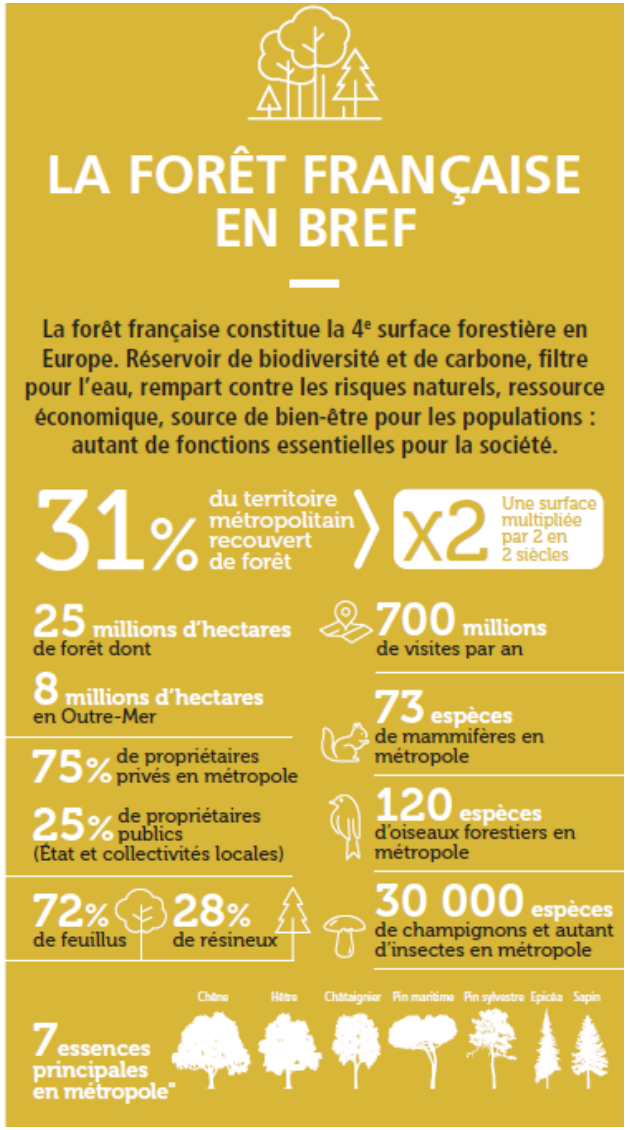

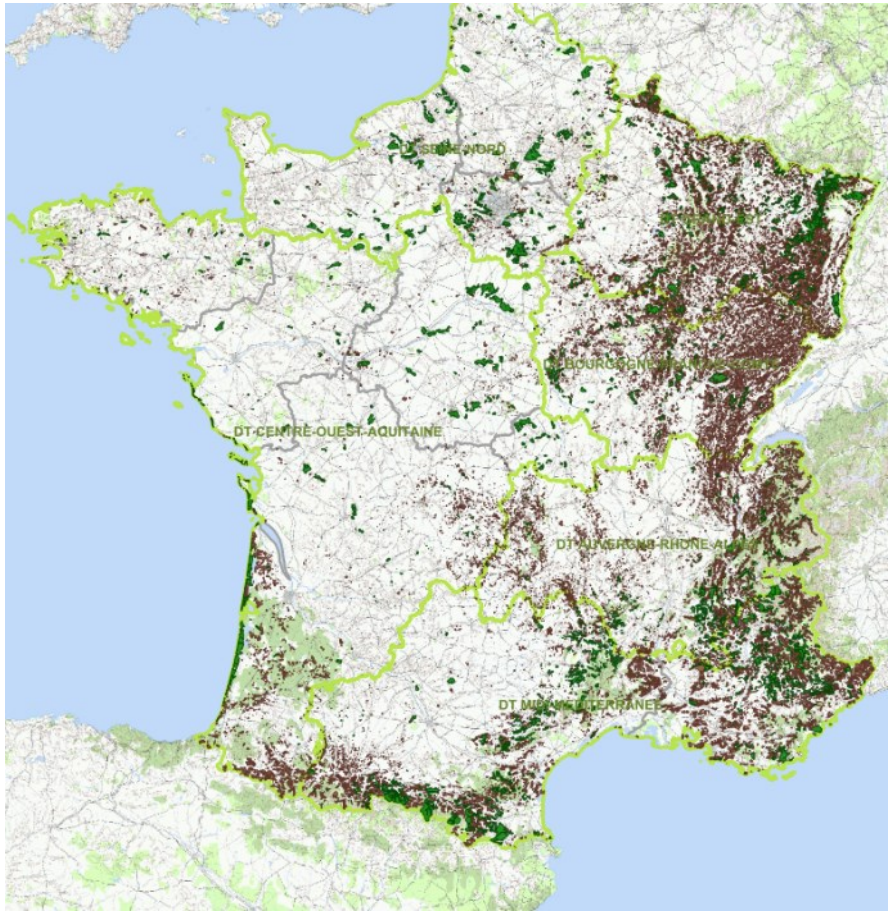

Répartition des forêts domaniales en France (source : ONF)

Les missions de l'ONF

- ✓ **Gestionnaire pour l'Etat des forêts domaniales et autres forêts soumises au régime forestier (collectivités)**
  - ✓ ***Réalisation de documents de gestion : les aménagements forestiers (documents établis pour 20 ans recensant toutes les actions à mener dans la forêt) ;***
- ✓ **Valoriser les espaces naturels et la ressource en bois ;**
- ✓ **Protéger l'environnement (un des plus grands gestionnaires d'espaces naturels : forêts, landes, zones humides…) ;**
- ✓ **Relever les défis du XXIe siècle (dont le changement climatique) ;**
- ✓ **Accueillir le public (environ 700 millions de visites par an).**

La forêt de Sénart

Une forêt aux portes des villes

- ✓ **Massif** forestier de 3 500 hectares divisé en 200 parcelles de 15 à 20 ha

- ✓ Classé en forêt de protection (1995)
- ✓ Forêt domaniale (90%), Forêt régionale, communales et privées

- ✓ **Composition** : chênes 70 %, conifères 5 %, Autres essences présentes : châtaigniers, charmes, hêtres, merisiers, alisiers, tilleuls, érables, bouleaux…

- ✓ 850 mares
- ✓ Biodiversité ordinaire riche
- ✓ 145 kilomètres d'allées forestières
- ✓ 15 aires d'accueil

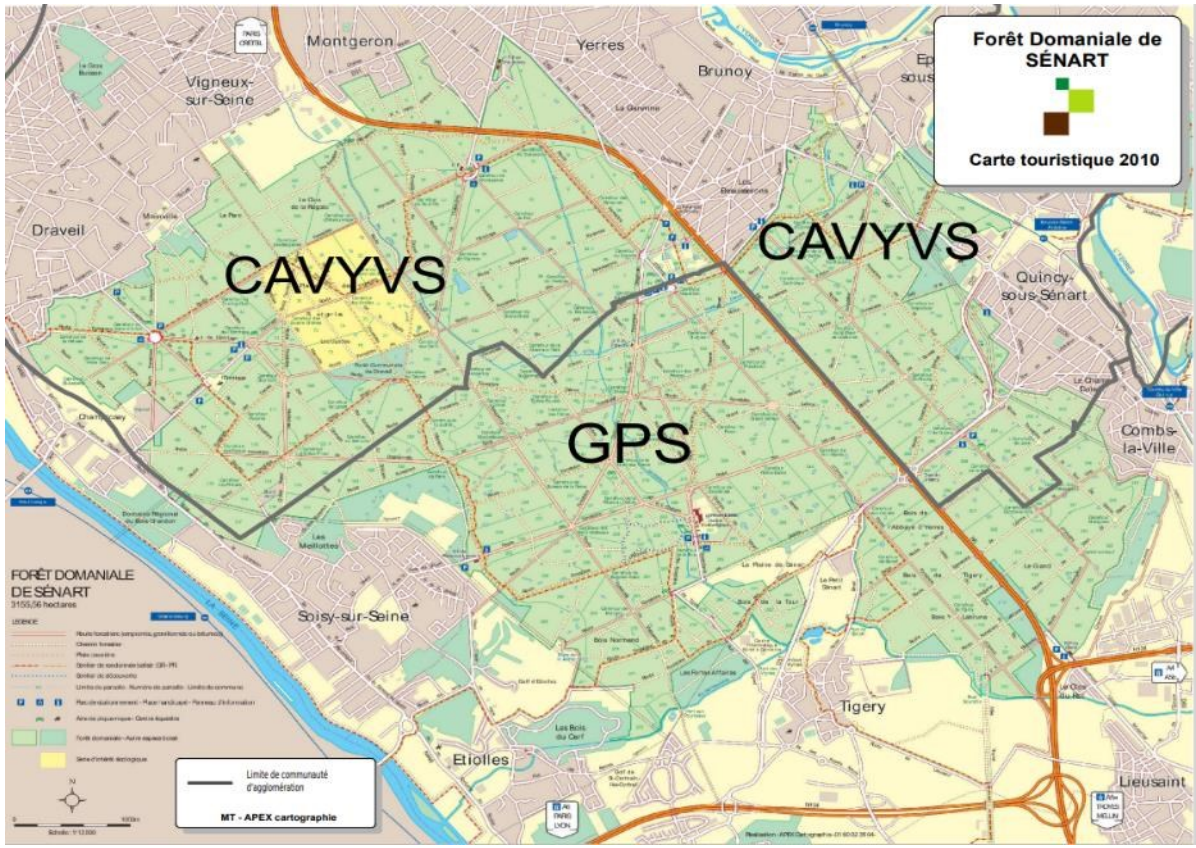

Répartition au plus près du terrain

L'organisation de l'ONF s'appuie sur un maillage territorial constitué de « triages » gérés par des techniciens forestiers territoriaux et regroupés dans une unité territoriale (UT). C'est le premier niveau de la relation entre l'ONF, les élus locaux et les usagers.

La gestion forestière repose sur un document cadre appelé **aménagement forestier**. Feuille de route, établie pour 20 ans, qui **programme les interventions à mener** dans la forêt.

2014-2033

Période d'aménagement des forêts de Fontainebleau et desTrois-Pignons

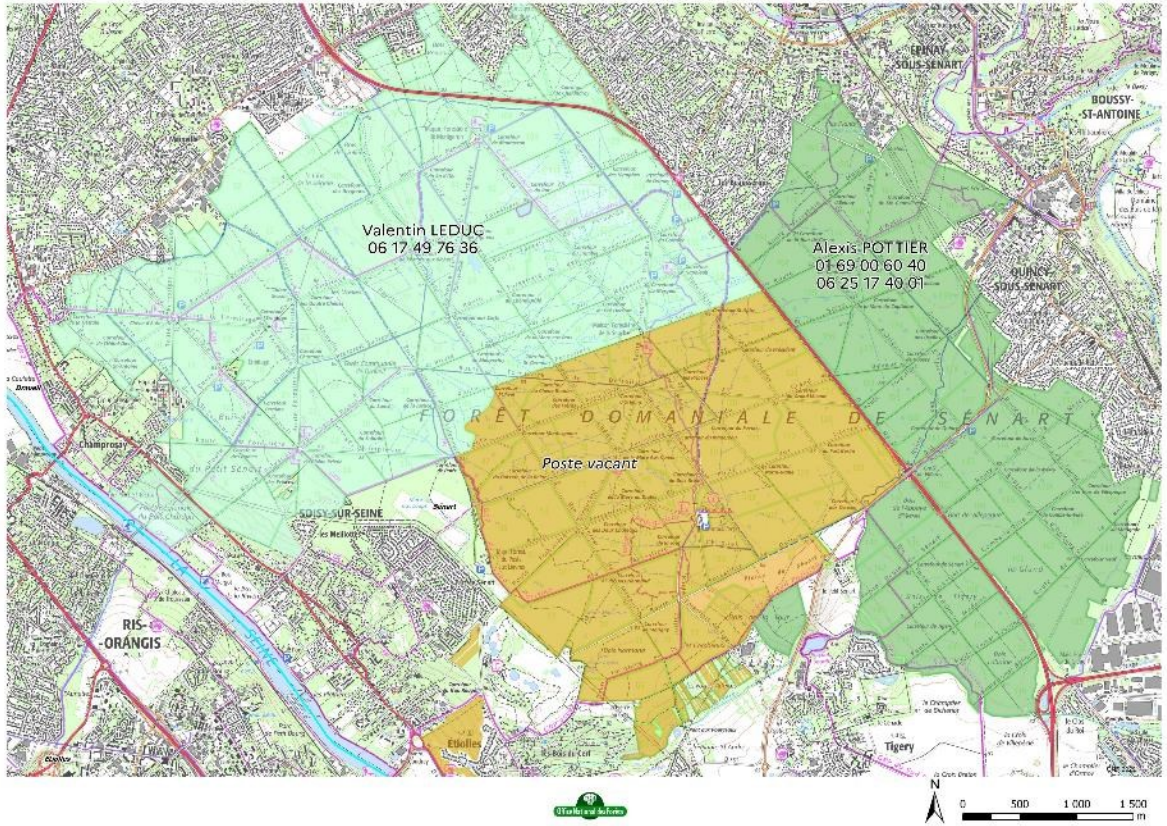

Gestion de la forêt de Sénart

- ✓ Avant d'élaborer le nouveau document de gestion, il était nécessaire d'effectuer un **inventaire complet du patrimoine forestier.**

- ✓ L'ONF utilise différentes méthodes d'inventaire. L'une d'entre elles consiste à **implanter un réseau statistique de placettes permanentes.**

- ✓ La forêt de Sénart est contrôlée par un **réseau de 29[illegible] permanentes géolocalisées** mis en place et analysé[illegible] 2012.

- ➢ Bilan à mi-parcours : remesure décennale en 2022, en cours d'analyse

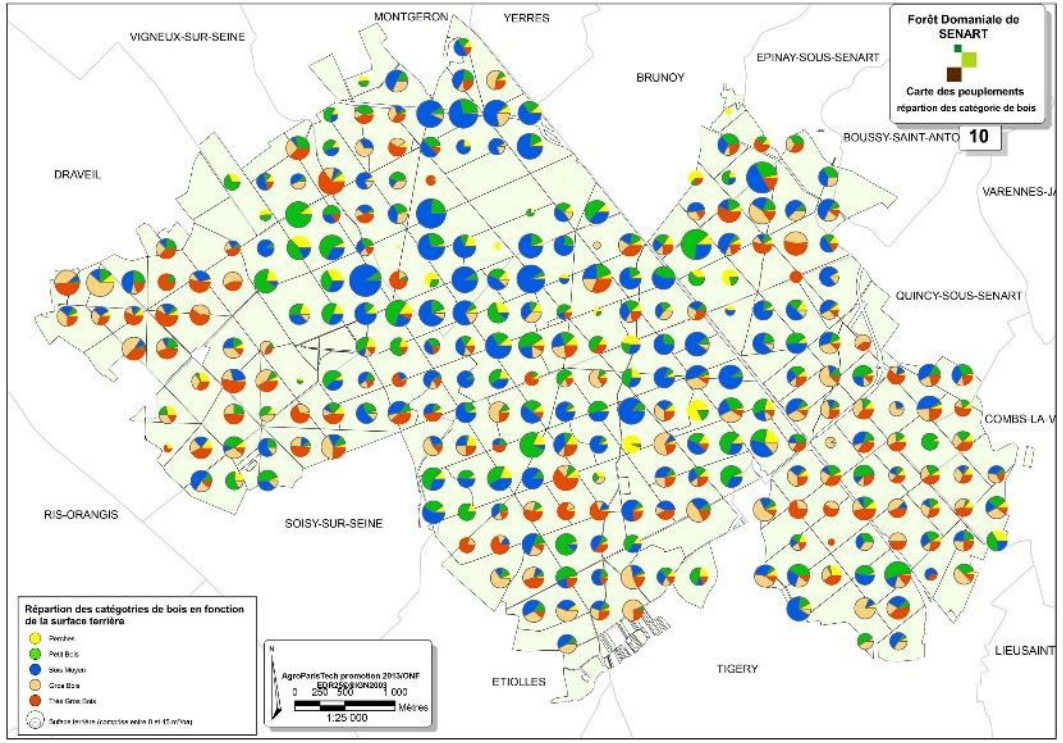

Une gestion en futaie irrégulière

Mûrement réfléchies, les coupes en futaie irrégulière interviennent à des moments clés de la vie de la forêt. Elles visent à la fois à assurer le renouvellement de la forêt et à fournir du bois utile à la société.

Le passage entre 2 coupes en futaie irrégulière sur une même parcelle se situe entre 8 à 12 ans.

La transition peut prendre plusieurs décennies, voire siècles…

Une gestion en futaie irrégulière

Ponctuellement, le **recours aux coupes « rases »** peut temporairement s'avérer nécessaire :

- ✓ **Crise sanitaire** : encre du châtaignier, chalarose du frêne…
- ✓ **Aléa climatique** : tempête, températures extrêmes
- ✓ **Travaux écologiques** : restauration d'un milieu de landes ou pelouses sèches

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

L'ONF commercialise les bois au travers de **ventes publiques ou de contrats d'approvisionnement** conclus avec des transformateurs nationaux.

Les ventes publiques de bois se font dorénavant en ligne.

Lancé en 2019 : ce nouveau mode de vente s'est généralisé en 2020.

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

- ✓ **Traditionnellement, l'ONF vend le bois non coupé, « en bloc » et « sur pied », aux exploitants. Ces derniers deviennent propriétaires des arbres, les coupent directement en forêt, puis assurent l'évacuation rapide des bois.**

- ✓ **Depuis 2012, les modes de vente ont changé.**

- ✓ **Les bois sont désormais vendus déjà coupés (façonnés). C'est-à-dire que les coupes se font en régie directement par des entreprises forestières en contrat avec l'ONF ou les bucherons de l'ONF.**

100%

DES BOIS SONT VENDUS FAÇONNÉS

Les bois sont triés par qualité, ils sont présentés aux acheteurs en bord de route ou sur des places de stockage.

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

- ✓ **La vente de bois façonné nécessite de disposer de places de dépôts pour stocker les bois. Ces zones rassemblent les bois issus d'un ensemble de parcelles.**

- ✓ **Vendus en bord de route, ces emplacements servent à stocker les bois dans les meilleures conditions avant leur transport vers les usines de transformation :**
  - ✓ ***le bois d'œuvre présenté sous forme de grumes alignées ;***
  - ✓ ***le bois de chauffage et d'industrie empilé en billons de1 ou 4 mètres de long.***

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

9 000 m³ martelés

MAJORITÉ DE FEUILLUS (CHÊNES)

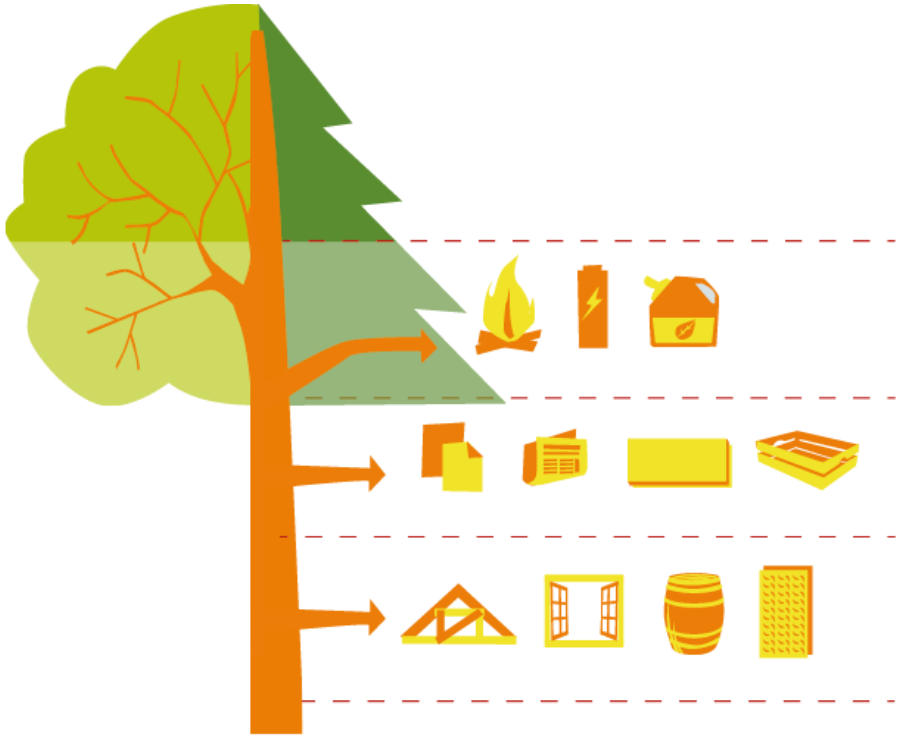

55 %
BOIS ENERGIE ET DE CHAUFFAGE

10 %
BOIS D'INDUSTRIE

35 %
BOIS D'OEUVRE

Matériau ou source d'énergie, le bois connaît aujourd'hui de multiples utilisations qui agrémentent notre quotidien et participent à la transition écologique des territoires.

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

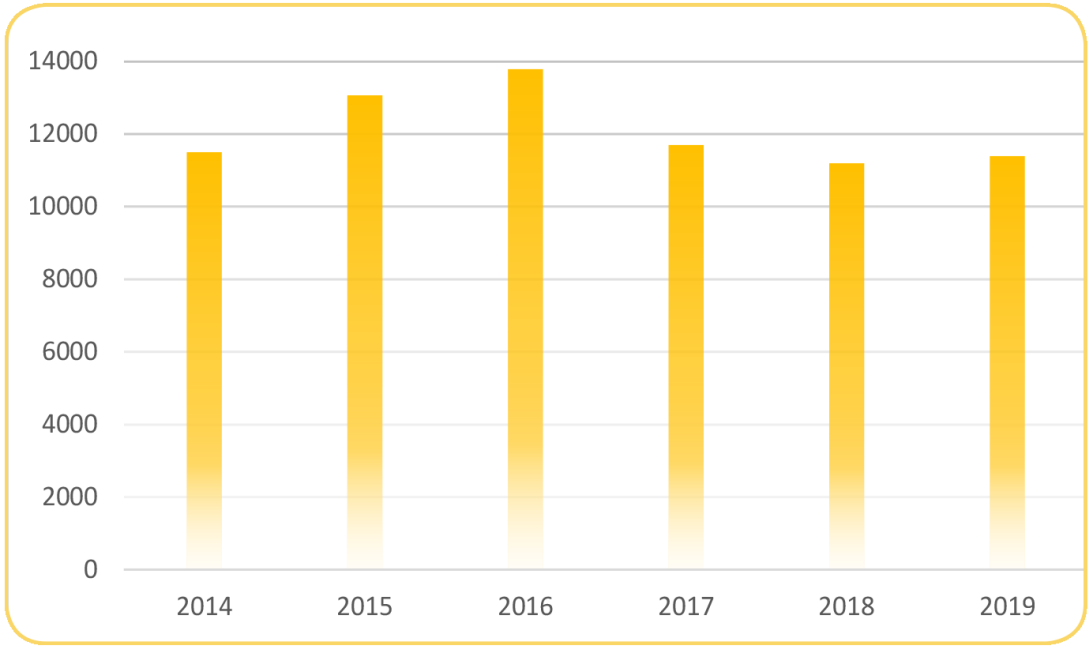

- ✓ L'évolution moyenne des volumes de bois vendus ces 5 dernières années s'échelonne autour de 10 000 m^3/an
- ✓ L'importante baisse des volumes en 2020 :
- ✓ > **Crise sanitaire du COVID** touche la filière forêt-bois / Report de vente
- ✓ > **Beaucoup d'invendus** lors des ventes de bois.
- ✓ > **Transition vers la contractualisation** : 50% des volumes de bois d'œuvre vendus en contrat

Le devenir des bois de la forêt de Sénart

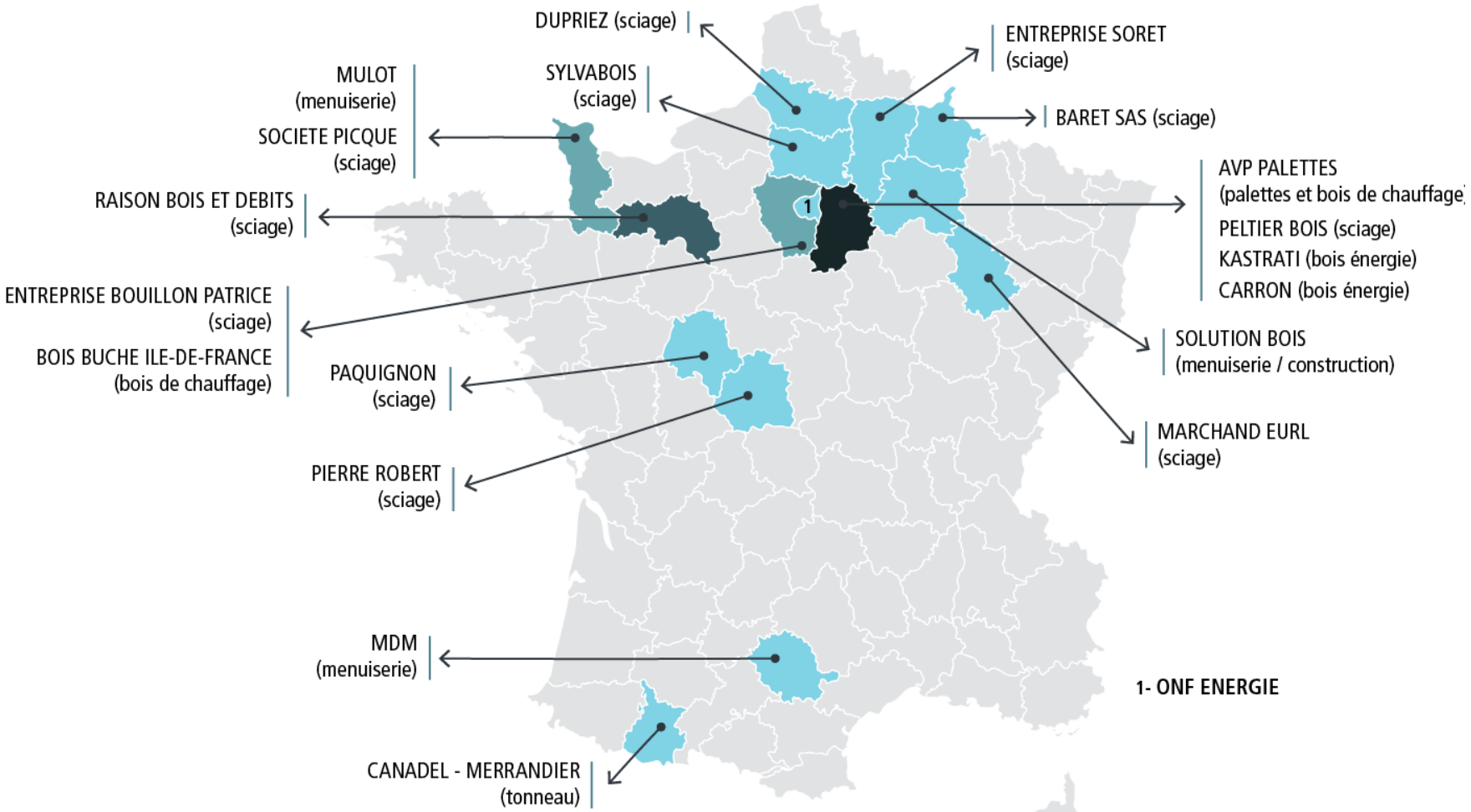

Le maintien des équilibres faune-flore

Chaque année, l'ONF veille au maintien des équilibres entre la forêt et les populations animales en organisant des journées de chasse.

- **La chasse vise à :**

  - ✓ **préserver l'équilibre faune/flore ;**
  - ✓ **assurer le bon renouvellement de la forêt ;**
  - ✓ **réduire les dégâts aux cultures et aux propriétés riveraines ;**
  - ✓ **réduire les accidents de la circulation.**

RÉALISATIONS 2020-2021	ATTRIBUTIONS 2021-2022
180 chevreuils 200 attribués au plan de chasse 2020-2021	190 chevreuils
193 sangliers non soumis au plan de chasse	

Le plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre d'animaux à prélever. Il s'applique sur les chevreuils et grands cervidés.

La richesse écologique de la forêt de Sénart

- ✓ **722 espèces floristiques** observées entre 1982 et 2008 (inventaire MNHN).
- ✓ **6 espèces floristiques protégées** au niveau national
- ✓ **1 ancienne tourbière acide** à très haute valeur patrimoniale, habitat communautaire -Corine biotope 41.911 – site du Cormier (18 ha)
- ✓ **1 ancienne pâture** à enjeux écologiques reconnus, avec un important cortège d'oiseaux et reptiles – Uzelle de Draveil (130 ha)
- ✓ **1 réseau de fossés et mares**, dont 70 abritant des espèces remarquables et protégées (63 ha)
- ✓ **Peu d'espèces invasives** – Ecureuil de Corée, renouée du Japon

- ➢ ***Des zones humides qui abritent des espèces protégées à l'échelle nationale et régionale (fluteau nageant, crapaud alyte)***
- ➢ ***Une lande qui accueille une grande diversité d'oiseaux dont certains sont menacées (pipit farlouze, Fauvette grisette, Mésange noire…) et une faune remarquable (vipère péliade, lézard des souches)***

La richesse écologique de la forêt de Sénart

La gestion de la forêt intègre la biodiversité courante :

- ✓ **Maintien d'arbres « habitats », morts ou à cavité**
- ✓ **Mélange des essences au sein des peuplements**
- ✓ **Maintien de lisières forestières diversifiées**
- ✓ **Respect des consignes du plan des gestion des mares**
- ✓ **Usage prohibé de produits phytosanitaires**
- ✓ **Parcelles classées hors sylviculture 41, 35, 36, 42 (Uzelles)**

➢ ***Un partenariat avec des experts écologues***

La richesse écologique de la forêt de Sénart

Exemples d'actions (bilan 2020)

- ✓ **Réouverture des <u>landes des Uzelles</u> de Draveil: surface 0,7ha, étrépage : 157m²**
- ✓ **<u>Inventaire botanique</u> dans les Uzelles.**
- ✓ **<u>Plan de gestion des mares</u> : 48 mares inventoriées, inventaire botanique en 2020, étude sur les bryophytes en 2021, inventaire amphibiens complémentaire en 2022.**
- ✓ **<u>Inventaire des chiroptères :</u> points d'écoute en forêt en 2022**
- ✓ **<u>Travaux sur 4 mares</u> : curages partiels et maîtrise de la végétation. Maintien d'un cordon d'eau libre dans les mares tourbeuses et limitation ponctuelle de la végétation sur 5 à 15% de la berge).**

L’accueil du public

Les travaux d’entretien réguliers

- ✓ Broyages des accotements,
- ✓ Rebouchage de nids de poule,
- ✓ Ramassage des déchets,
- ✓ Tontes des aires d'accueil,
- ✓ Destruction des nids de processionnaires sur les aires d’accueil,
- ✓ Remplacement de mobilier

L'accueil du public

Quelques exemples de travaux d'investissements

- ✓ Pose d'une glissière au bord de la RN6 pour **empêcher les dépôts de déchets**, longueur 208m.
- ✓ Recalibrage du **sentier du Ru des Hauldres.**
- ✓ Conception d'un **marteloscope** dans le parc de La Faisanderie.
- ✓ Installation de **mobilier sur des aires d'accueil.**

Le risque incendie

2018

> **Feu du 10 octobre 2018** en fin d'après-midi dans la forêt de Sénart à proximité du Carrefour de Montgeron.

> 60 hectares de végétation principalement basse ont été touchés.

> 4 parcelles : 109, 110, 111 et 112.

2019

> **Octobre** : rencontre sur la zone incendiée entre le Préfet de l'Essonne, les élus de Montgeron, les pompiers du SDIS de l'Essonne et les forestiers de l'ONF.

> **Objectifs** : faire le point de la situation, proposer des pistes pour améliorer les interventions de secours en forêt et réfléchir à l'avenir des parcelles.

2020

CONSTITUTION D'UN ATLAS DFCI
Travail qui vise à décrire la desserte du massif et donner au pompier l'information des véhicules qu'ils peuvent engager sur les chemins en cas d'intervention.

2021

MAI : RÉUNION D'ÉCHANGE ENTRE L'ONF ET LE SDIS91
À travers une simulation, les participants ont partagé leurs expériences pour mieux appréhender le rôle de chacun en intervention. Placé sous le signe de l'écoute et du dialogue, ce rendez-vous sert à améliorer la coopération interservices.

La charte forestière de territoire

Qu’est-ce qu’une charte forestière?

- ✓ La charte est portée par une collectivité, souvent une commune forestière (commune propriétaire d’un domaine forestier)
- ✓ Créé par l’article L12 de la loi d’orientation de la forêt de juillet 2001
- ✓ Il s’agit d’une stratégie locale de développement forêt, pour une politique de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt à l’échelle d’un territoire
- ✓ Elle rassemble tous les acteurs d’un territoire qui définissent un programme d’actions pour valoriser leurs espaces forestiers. Elle prend en compte tous les usages de la forêt: économique, environnemental et sociétal
- ✓ On dénombre aujourd’hui plus de 140 chartes, soit 13 millions d’hectares (23% du territoire métropolitains)
- ✓ Elle concerne les forêts publiques et privées

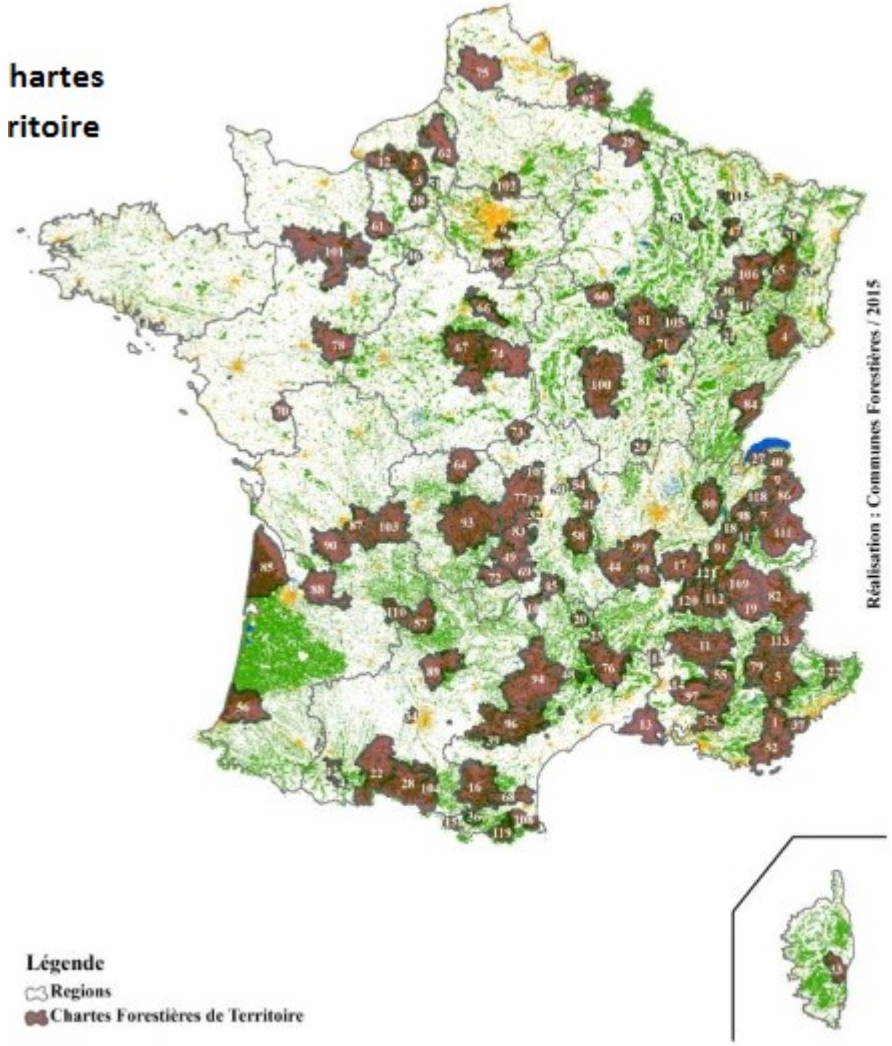

Fonctionnement de la charte

- **1 Charte 2022-2031**
  - ***Sur 10 ans***
  - ***3 grandes orientations, fonction du projet de territoire***

- **Un programme d'actions quinquennal**
  - ***2022-2026***
  - ***2027-2031***

Fonctionnement de la Charte

Genèse de la gouvernance proposée

2004 Signature de la première charte forestière

2011 Nouvel aménagement forestier : concertation des membres de la charte

2015 Elections départementales avec nouvel exécutif

2017 Engagement du renouvellement de la charte :
Travail collectif de définition du programme d'actions
3 comités de pilotage / 4 ateliers dont 1 atelier élus

2020-21 Concertation complémentaire : projet de territoire, rencontres bilatérales

2023 Signature de la charte 2022 – 2031 : 27/11/2023

Le schéma de gouvernance

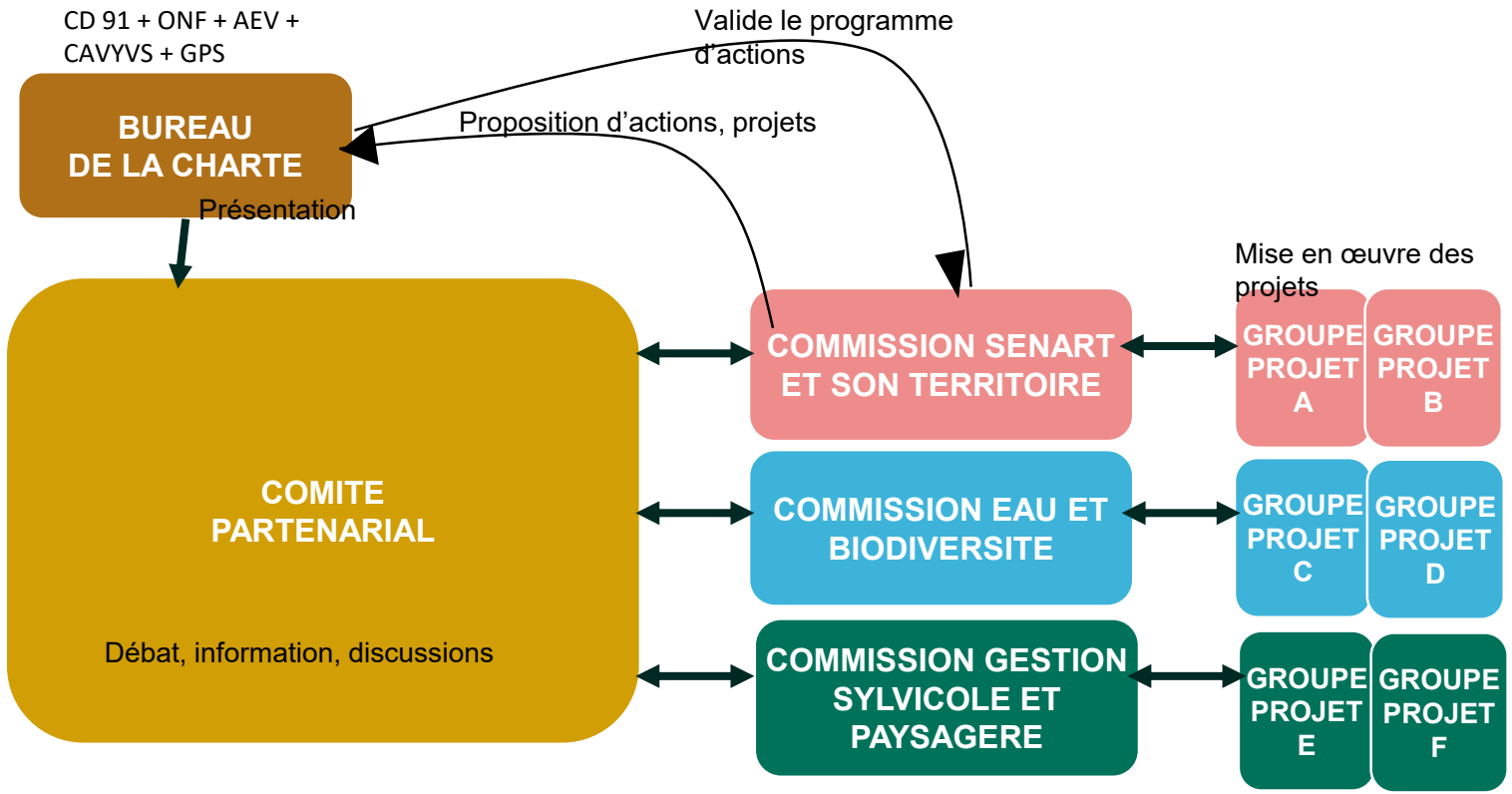

Présentation de l'équipe

Agence Ile-de-France Est

Directrice: Virginie Veau

Unité territoriale

Responsable : Franck Saintipoly

Gestion courante / Administrateur de la page Facebook Forêt de Sénart

- Alexis Pottier
- Valentin Leduc
- Émilie Hoscheit

Chargé de Communication

Responsable : Guillaume Larrière

Chargé de la communication / Envoi des infos lettres et liens avec la presse / Administrateur de la page Facebook Forêt de Sénart

Service environnement et accueil du public

Responsable : Sarah Charre

Pilotage du service et des actions

- **Sophie David** — Animation de la charte Pilotage des projets complexes
- **Loriane Nikiel** — Suivi et mise en œuvre des projets d'accueil du public
- **Julien Simon** — Suivi de la biodiversité (entretien et projets)

L’impact du changement climatique sur la forêt de Sénart

Quelle forêt hier?

La forêt d'hier

- ✓ Durant l'Antiquité, la forêt de Sénart se trouvait à la frontière entre deux cités: celle des *Parisii* (*Lutecia - Paris*) et celle des Sénons (*Agendicum – Sens*)

- ✓ L'origine de son nom est assez floue:
  - ✓ Nom d'un chevalier du XIIe ou XIIIe siècle revenu des croisades et qui aurait donné son nom en référence au champ de Sennaar près de Babylone
  - ✓ Lieu de retraite d'un ermite nommé Sénart, disciple de Saint-Maximum de Mircy (VIe siècle)
  - ✓ Pourrait provenir du Celtique *Cenna* (assemblée religieuse gauloise) et de *art* (autel)
  - ✓ A une époque Sénart se serait écrit Senard dont proviendrait de *Sen (*la Seine) et d'*ard* (la forêt)
  - ✓ Sénart pourrait aussi provenir de *Senardus,* issu lui-même de *Sen,* mot germanique signifiant vieux et de *ardus*, signifiant ferme ou solide.

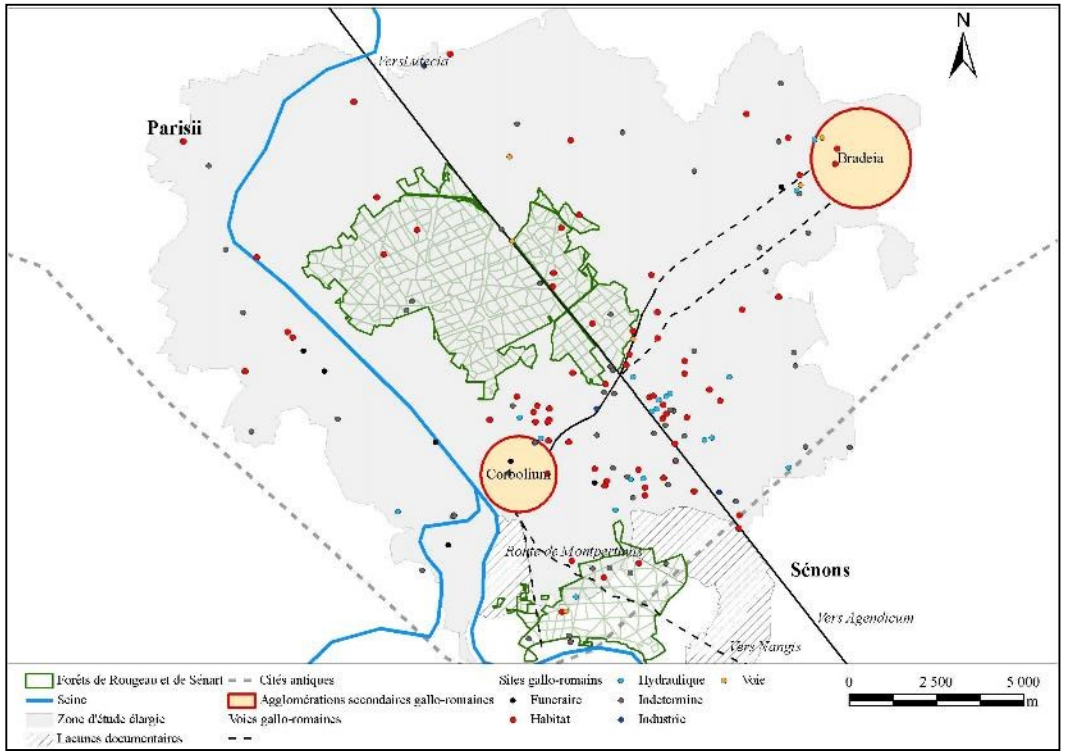

La forêt d'hier

- ✓ **Durant le Moyen Âge, la forêt appartient à plusieurs propriétaire: abbayes, paroisses, seigneurs,…et royale**
- ✓ **Plusieurs monarques sont venus y chasser, comme Louis XVIII:**
  - ✓ **« *Monsieur le Comte, je suis informé que le roi a porté ses promenades plusieurs fois dans la forêt de Sénart et que sa Majesté paraît disposée à y retourner* » (extrait d'une lettre de M. d'André au Comte de Pradel du 12/08/1818 dans Courcel, 1930, p.327).**

- ✓ **Au XVIIIe siècle, il y a au moins 10 grands propriétaires comme le Chapitre de Notre-Dame de Paris qui possède 636 arpents (217 ha), le seigneur de Montgeron 207 arpents (70 ha) et le roi par l'intermédiaire de M. de Villeroy 115 arpents (39 ha)**

- ✓ **A partir de 1789, la forêt est intégrée comme Bien national.**

La forêt d'hier

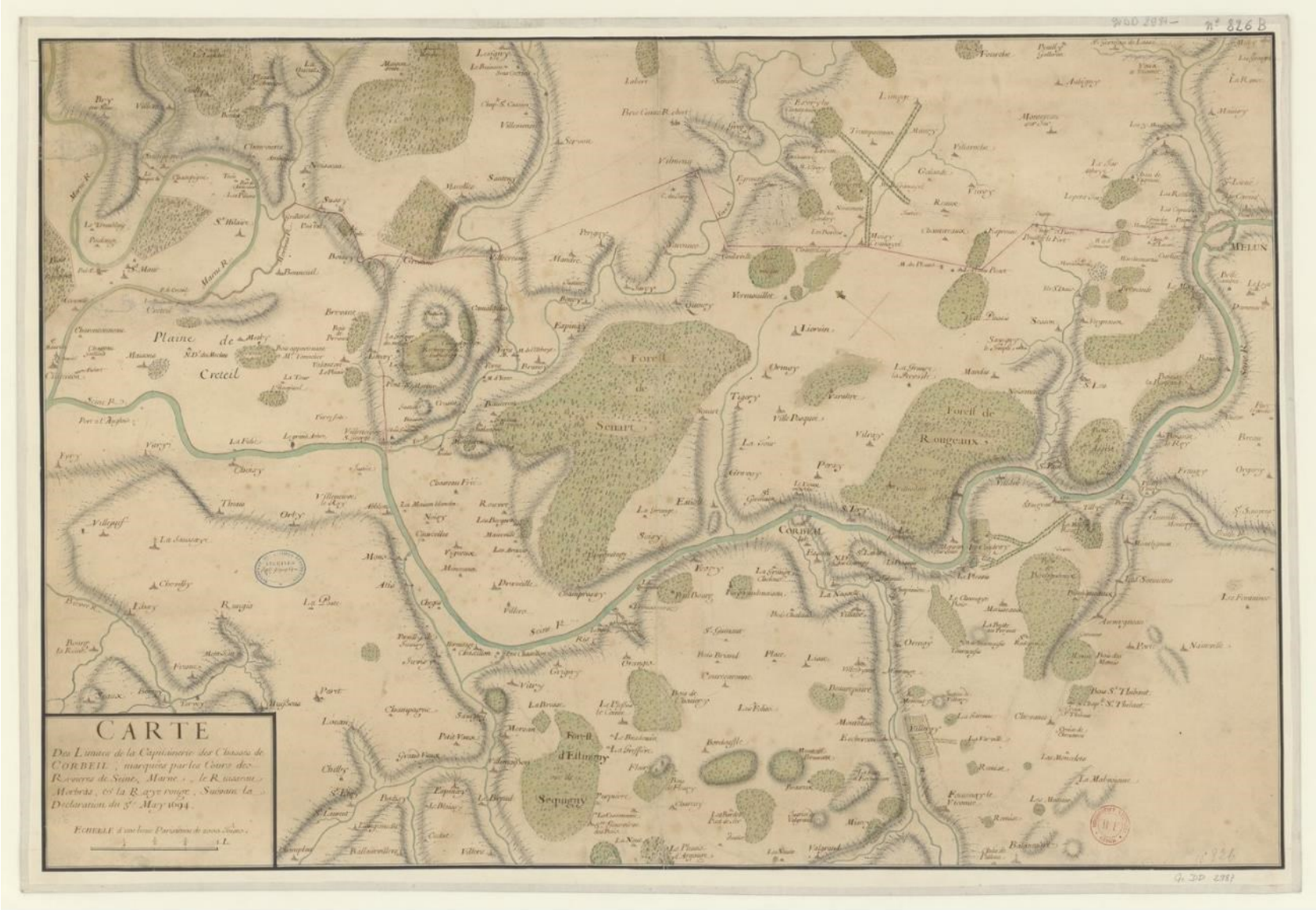

Carte des limites de la Capitainerie des Chasses du Roi de Corbeil, marqués par les cours des rivières de Seine, Marne, le ruisseau Morbras, et la raye rouge, suivant la déclaration du 3e may 1694 ; source : gallica.bnf.fr (bibliothèque nationale de France)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La forêt d'hier

- ✓ **En 1740 et 1749, deux ordonnances promulguent l'ouverture de 19 routes forestières**
  - ✓ **Ils s'organisent selon une trame orthonormée qui se développe à partir de la nationale 6 (ancienne voie d'Agrippa qui reliait *Lutecia* à *Lugdunum***

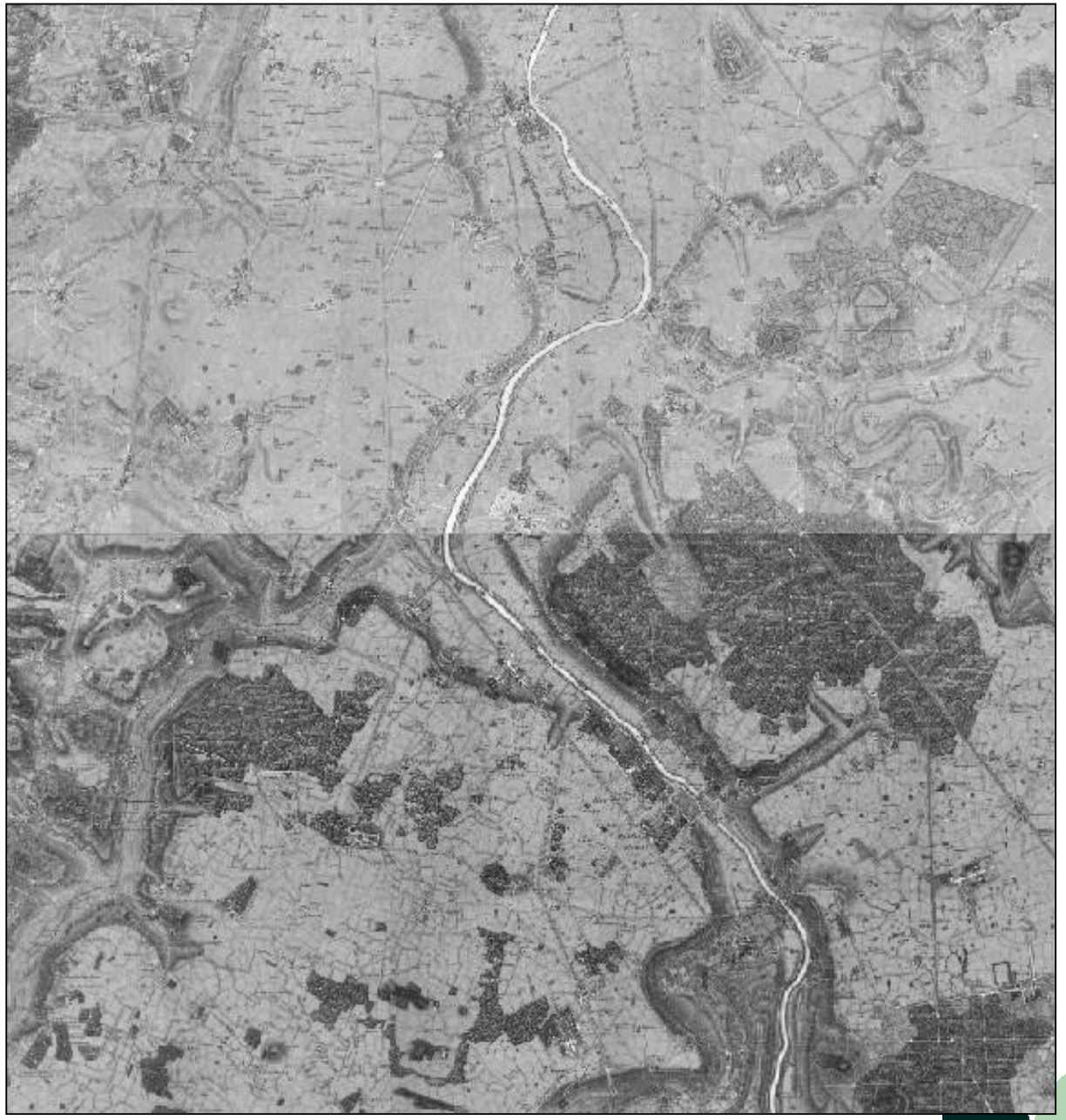

Assemblage des feuilles 9 et 12 de la carte des Chasses du roi de 1764-1764

La forêt d'hier

- ✓ **Pour mieux comprendre, l'évolution de la forêt, l'archéologue a plusieurs outils à sa disposition**
  - ✓ ***Le Lidar : acronyme signifiant Light Detection and Ranging.***
  - ✓ laser embarqué à bord d'un avion (ou hélicoptère) qui enregistre sous forme d'un fichier de point en 3 dimensions tous les objets qu'il rencontre (végétation, bâtiment, sol…)

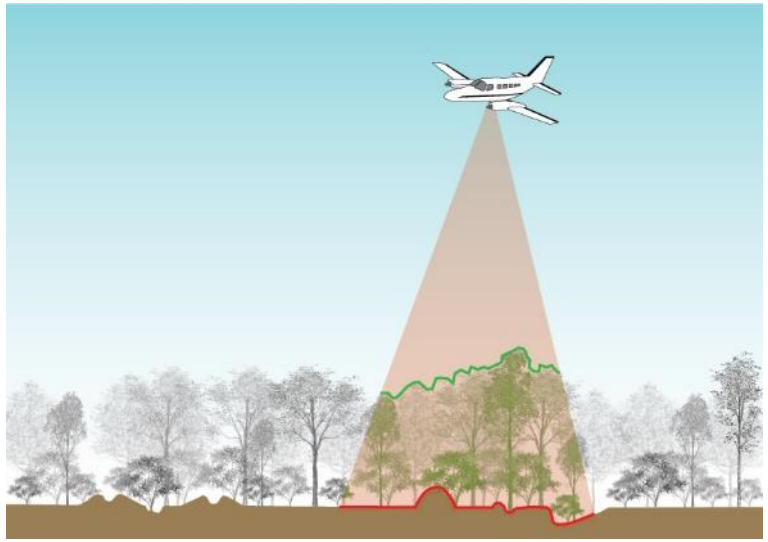

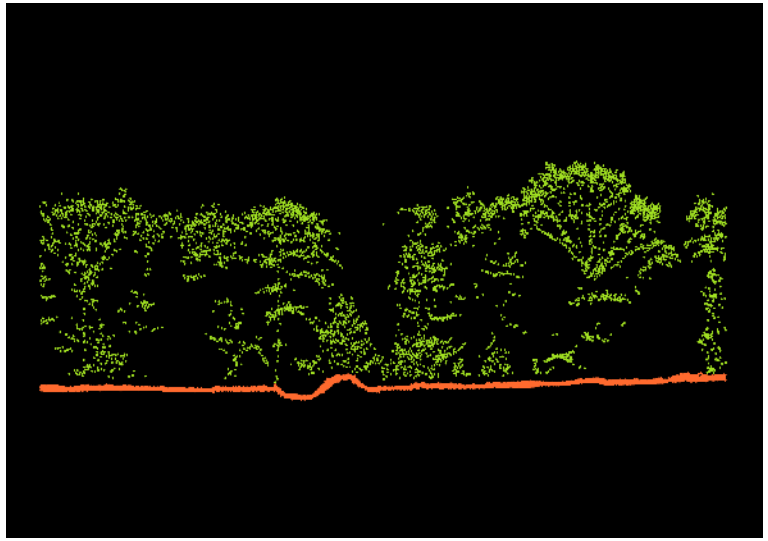

La forêt d'hier

- ✓ **Le Lidar a permis de faire apparaitre des traces de parcellaire qui se connectent avec les mares**

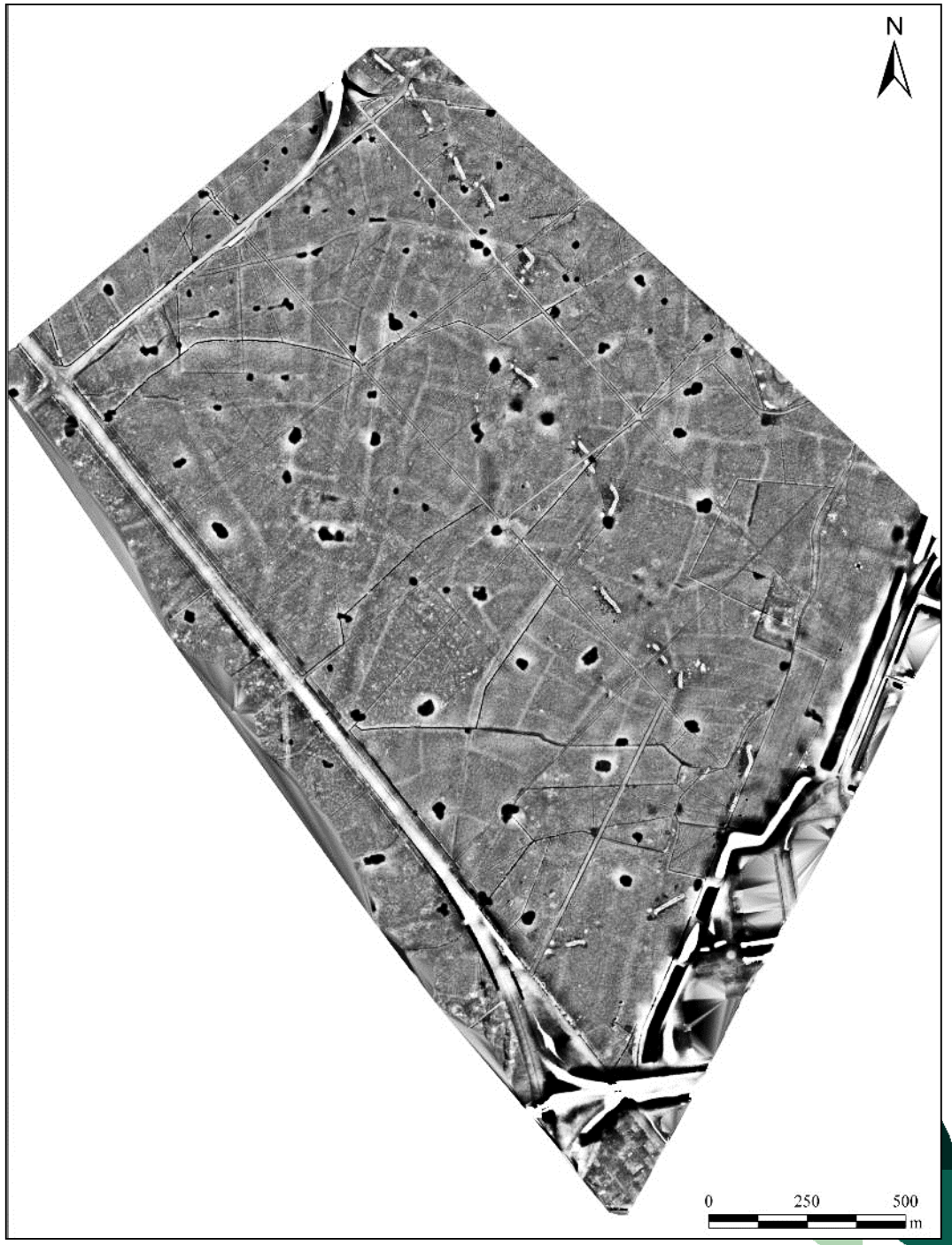

La forêt d'hier

- ✓ Le Lidar a permis de faire apparaitre des traces de parcellaire agricole

- ✓ En 1996, une archéo-géographe a réalisé une analyse d'après les cartes et plans anciens du découpage du plateau de Sénart
- ✓ Les systèmes parcellaires se superposent et se connectent. Ils fonctionnent donc ensemble
- ✓ Ces vestiges ont pu être datés par l'archéologie préventive de l'Antiquité

- ➢ *Conclusion: durant l'Antiquité, le territoire occupé aujourd'hui par la forêt de Sénart n'était pas boisé, mais cultivé*

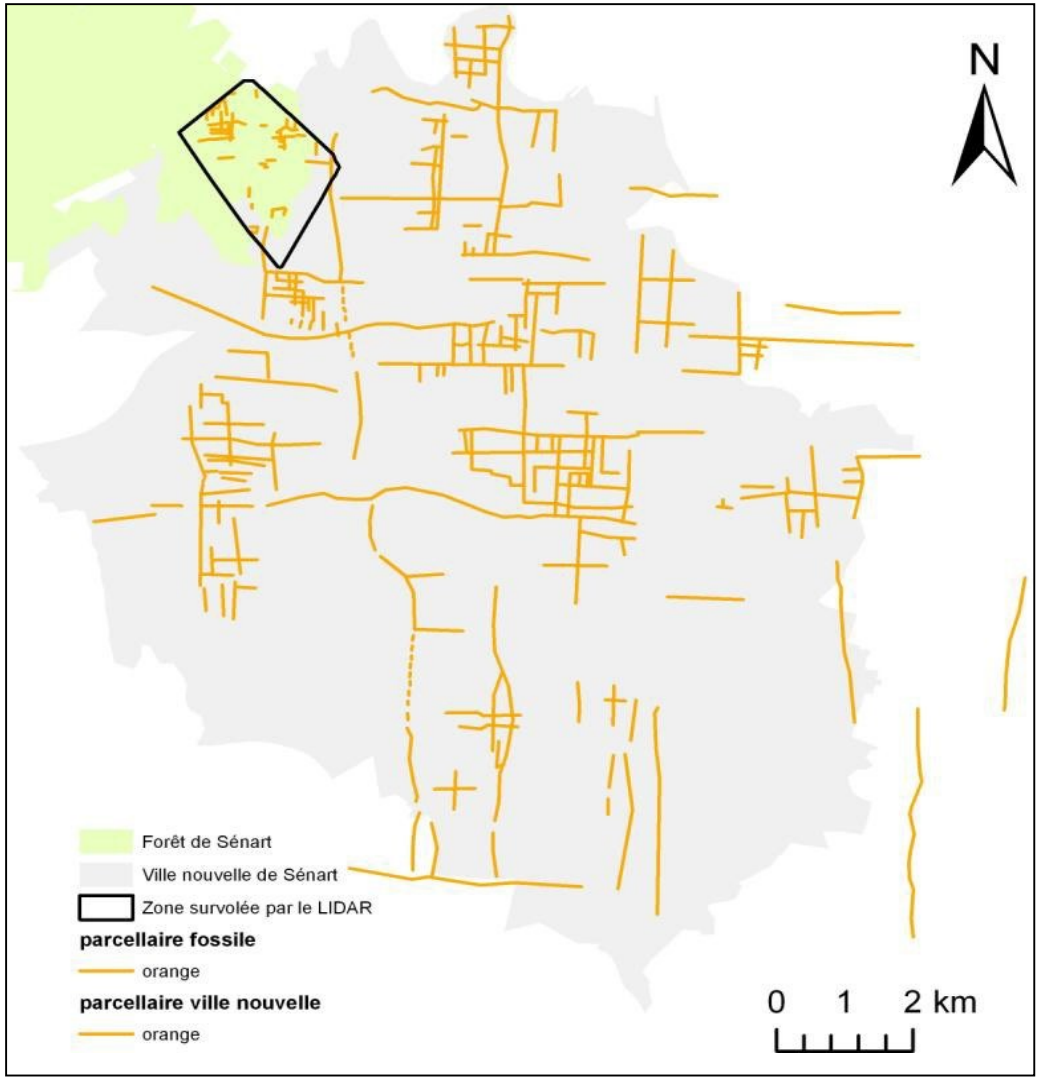

La forêt d'hier

- ✓ **Pour mieux comprendre, l'évolution de la forêt, l'archéologue a plusieurs outils à sa disposition**
  - ✓ ***Les cartes anciennes***
  - ✓ ***Les cartes sont alors référencées sur un outil cartographique***
  - ✓ ***On peut alors étudier l'évolution de la surface boisée au cours du temps***

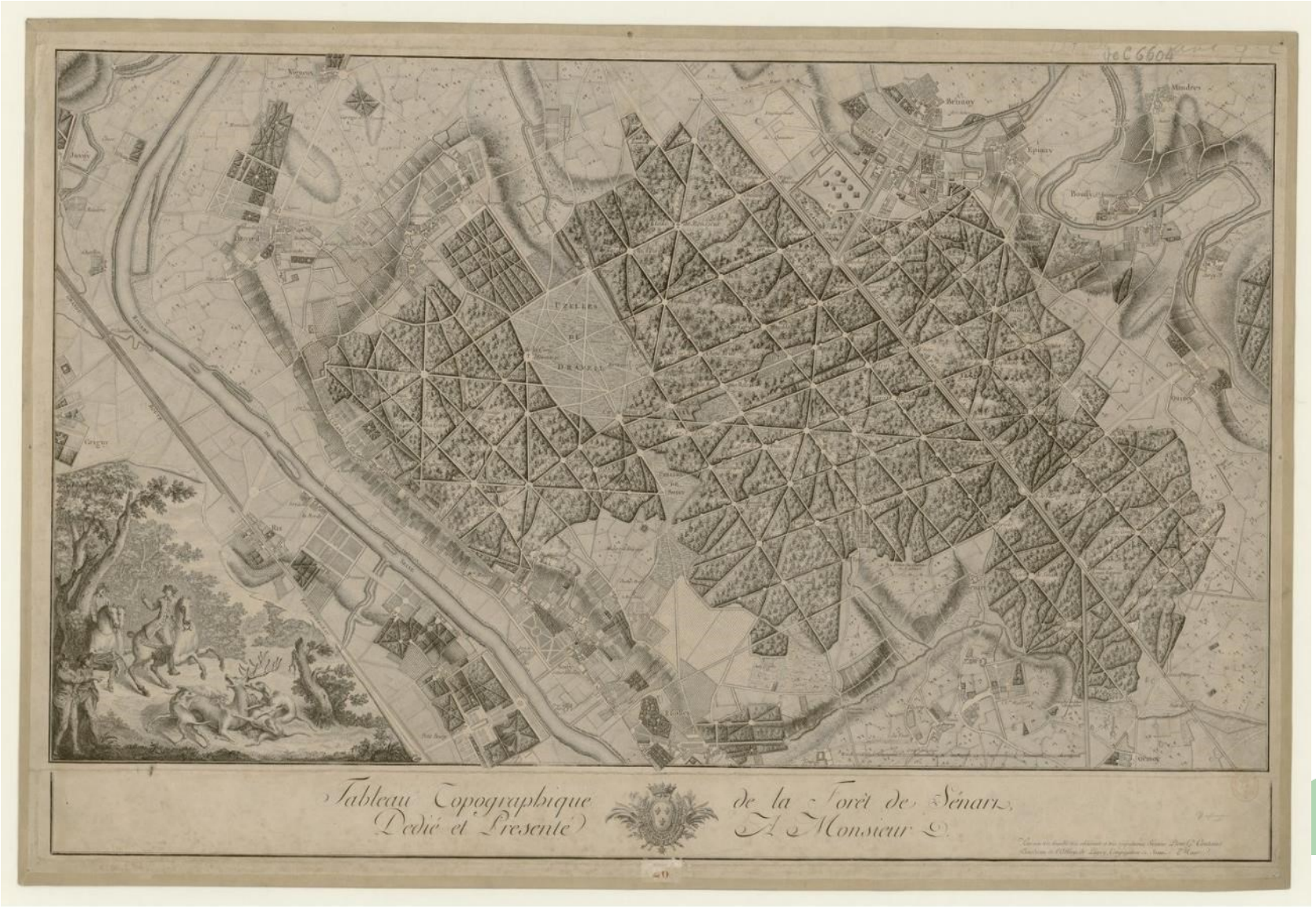

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La forêt d'hier

- ✓ **Pendant la Première Guerre Mondiale, une partie de la forêt est déboisée (au sud-est) pour accueillir le camp retranché de Paris**

Soldats de la 100e division d'infanterie territoriale au travail près de Tigery, le 20 août 1915.

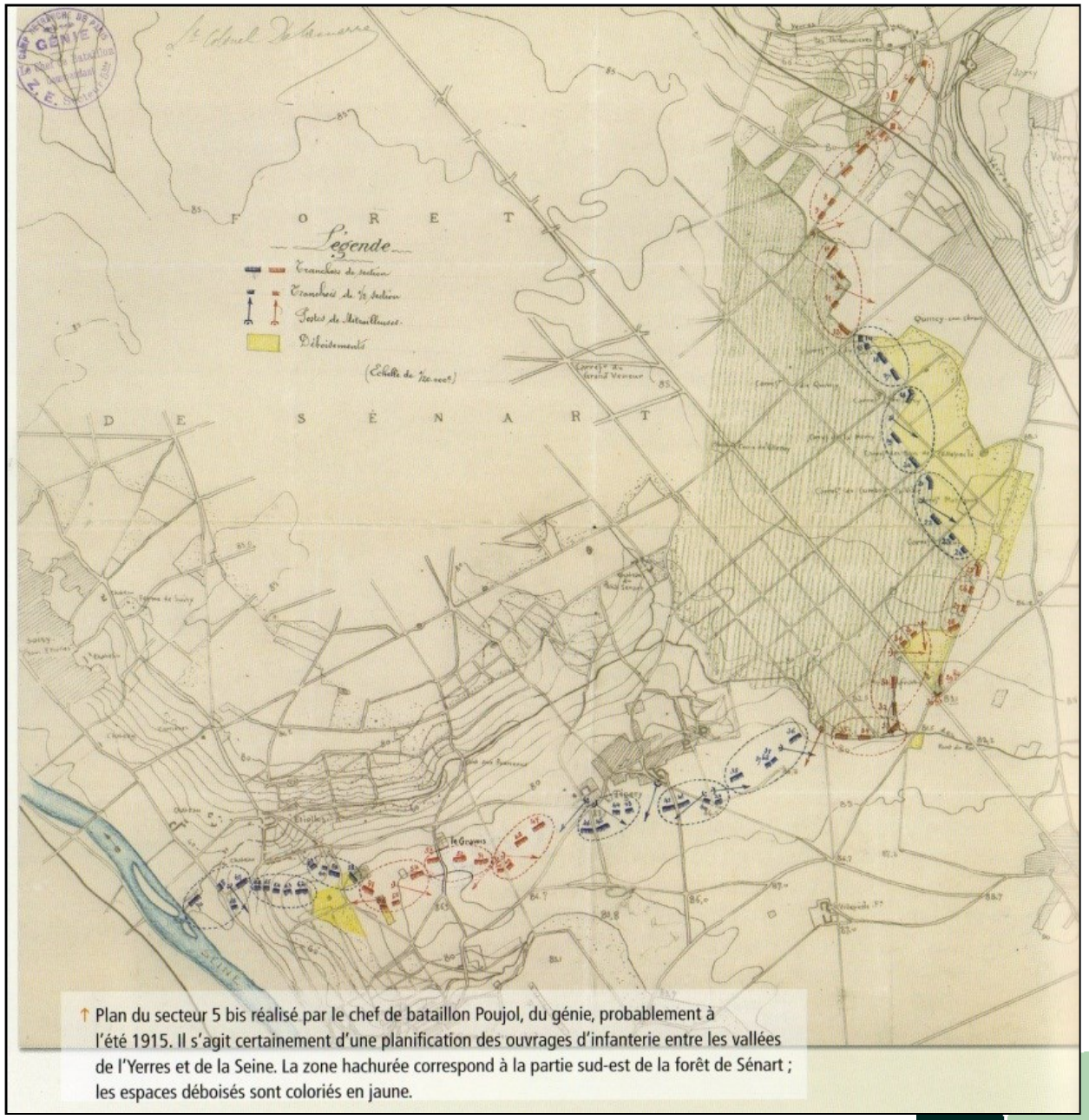

↑ Plan du secteur 5 bis réalisé par le chef de bataillon Poujol, du génie, probablement à l'été 1915. Il s'agit certainement d'une planification des ouvrages d'infanterie entre les vallées de l'Yerres et de la Seine. La zone hachurée correspond à la partie sud-est de la forêt de Sénart ; les espaces déboisés sont coloriés en jaune.

La forêt d'hier

- ✓ **On constate donc que la surface boisée n'a cessé d'augmenter depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle**
- ✓ **L'espace boisé a même continué à gagner du terrain au début du XXIe siècle (forêt domaniale, régionale et privée), malgré une pression urbaine importante**

Date	Carte	Surface en hectares
1769-1773	Carte des chasses du roi	2 815,42
1789	Tableau topographique de la forêt de Sénart	2 873,34
1810-1833	Cadastre napoléonien	2 718,70
1880	Carte d'Etat-Major	2 963,67
1998	IGN Série bleue	3 350,32
2022	IGN	3 495,66

La forêt d'hier

- ✓ Les paysages évoluent avec le temps
- ✓ Même si en forêt, l'espace semble immuable à l'œil humain, elle évolue
- ✓ Elle répond à des besoins sociétaux, soit récréatifs, environnementaux mais aussi de ressources en matériaux renouvelables

- ✓ A présent la forêt fait face à un nouvel enjeu : l'adaptation face au changement climatique

Des questions ?

C’est à vous…

Merci pour votre attention.